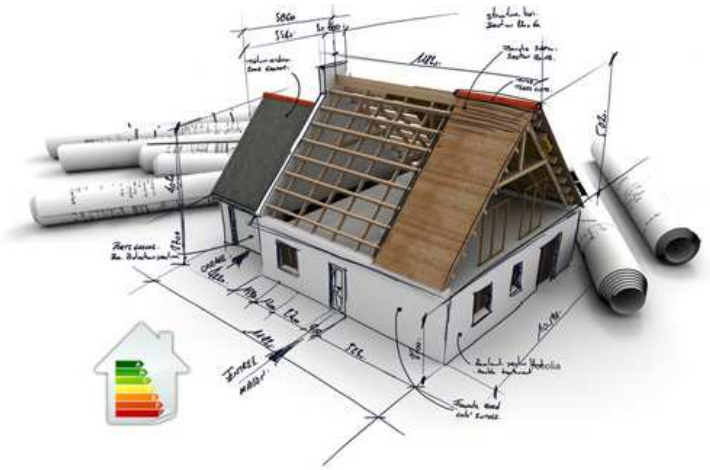

Un diagnostic pour quoi faire !

L'aménagement durable pour un habitat plus sain et accessible.

En quelques décennies, les modes de vie des Européens et des Français en particulier, se sont largement modifiés. Exerçant majoritairement une activité de plein air en zone rurale au début du xx siècle, les hommes se sont progressivement regroupés autour des villes, formant des agglomérations dans lesquels ils passent, en moyenne, 90 % de leur temps global.
La maison et le lieu de travail constituant désormais leur environnement principal, la qualité du bâti conditionne largement leur état de santé physique et psychique. La nature des matériaux de construction, l'orientation du bâtiment, son aptitude à garantir un confort thermique en hiver comme en été, son intégration dans un environnement apaisant, sont devenues prioritaires pour les scientifiques, pour les professionnels de la santé et pour quelques organismes d'Etat.

La construction immobilière, s'est réorientée autour de divers principes et courants ; amélioration de nos cadres de vie, plus sain et naturel offrant à nos concitoyens la garantie d'un épanouissement harmonieux. Il s'agit, dans tous les cas, d'un habitat sain pour l'homme respectueux de son environnement...

À ce titre, les matériaux employés pour la construction devront favoriser une moindre consommation d'énergie du bâti, et afficheront :

- un bilan écologique satisfaisant tout au long de leur cycle de vie, pendant leur fabrication, lors de leur mise en œuvre, pendant l'occupation des locaux et en fin de vie au moment de leur recyclage.
- un respect sanitaire des locaux d'habitation et professionnels, utilisant des matériaux non polluants :

- absence de COV, (composés, organiques volatiles),
- revêtements à base de plomb non accessibles,
- suppression des matériaux amiantés ou leur confinement
- amélioration de la qualité de l'air des locaux, réduction du Radon,